

ALGERIE TELECOM SPA

Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Mila

Sous-Direction Technique

Département Réseau d'Accès

Réf: AT/DO MILA/SDTO/DRA 19/06/2023

A Mme

HAMLAOUI MANAL

**Adresse : LOTISSEMENT BOULMERKA
MILA**

Objet : Mise en Demeure N° 01

Contrat : Raccordement d'abonnés en FTTH, FERDJIOUA

ODS : N° : 183/SA/DAL/SDFS/2023 du 21/06/2023

IL nous a été signalé une absence totale, de votre entreprise au chantier dont vous a été affecter, pour le raccordement des nouveaux abonnés en FTTH, sans aucune raison valable ou une justification régulière, ce qui constitue un non-respect de vos engagements contractuels.

A cet effet et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de mettre votre entreprise en demeure pour la deuxième fois, pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de huit (08) jours.

En cas de non prise en charge, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet.

